

**MAIRIE DE SENLISSE**

Commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
13 rue de Cernay – 78720 Senlisse  
téléphone : 01 30 52 50 71 - télécopie : 01 30 47 50 96  
site web : [www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)  
email : [mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:mairie.senlisse@wanadoo.fr)

## **Demande subvention DETR – Commune de Senlisse 78720**

### **(1) Equipement cimetière**

### **Note détaillée**

La commune de Senlisse dépose une demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2023 afin de pouvoir réaliser des installations dans le cimetière de Senlisse.

#### **1) Objet de l'opération**

Cette opération a pour objet de faire construire un columbarium de 12 emplacements ainsi qu'un jardin du souvenir dans le cimetière communal.

La demande pour des places dans les cavurnes existantes dans le cimetière est assez importante. Les douze cavurnes ont été construites en 2005. Il n'en reste plus qu'une seule de disponible.

Par ailleurs, le cimetière de Senlisse arrive également à saturation avec deux concessions disponibles sur 276 au total.

Le columbarium prévu permettra de disposer de 12 nouveaux emplacements, ce qui devrait permettre de répondre à la demande pour environ 15 à 20 ans, si les demandes continuent sur un rythme similaire.

Le cimetière de la commune n'est pas équipé d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. Ce n'est une obligation que pour les communes de plus de 2.000 habitants mais le besoin existe également dans une commune plus modeste, comme Senlisse.

Le columbarium sera situé proche de l'entrée du cimetière de Senlisse immédiatement sur la droite. Le jardin du souvenir sera installé à la gauche du columbarium. Ci-dessous, vous trouverez des images de ce qui devrait avoir vocation à être installé.



## 2) Objectifs poursuivis

L'objectif poursuivi est d'une part de pouvoir disposer de nouveaux emplacements de columbarium afin de faire face à la demande et d'autre part de proposer un lieu de dispersion des cendres et de recueillement pour les familles qui feraient le choix d'une telle dispersion.

## 3) Durée de l'opération

Les travaux ne devraient pas durer plus d'un mois à partir du début des travaux.

## 4) Coût prévisionnel global de l'opération

Le coût prévisionnel global de l'opération est de 18.318 euros TTC si la solution choisie est acceptée par le service d'architecture et patrimoine des architectes des bâtiments de France.

## 5) Montant de la subvention sollicitée

Cette opération ne fait l'objet d'aucune autre demande de subvention. Le reste de l'investissement sera financé sur les fonds propres de la commune. Ainsi la commune souhaiterait solliciter le taux de subvention maximal possible pour ce type d'opération.

Opération	Montant TTC	Montant HT	Taux de subvention	Subvention accordée	Montant financé sur fonds propres de la commune (*)
Columbarium et Jardin du souvenir	18 318.00 €	15 265.00 €	40%	6 106.00 €	12 212.00 €
			50%	7 632.50 €	10 685.50 €
			60%	9 159.00 €	9 159.00 €
			70%	10 685.50 €	7 632.50 €
			80%	12 212.00 €	6 106.00 €

(\*) Montant TTC de l'opération dont on déduit la subvention accordée

Le tableau ci-dessus présente plusieurs taux de subvention possibles pour la DETR. La commune n'ayant pas fait de demande de subvention DETR depuis plusieurs années, nous sollicitons le taux de subvention maximal de 80%. Le montant de la subvention sollicitée est donc de 12.212 euros.

Fait à Senlisse le 17/04/2023,

Le maire,  
Claude BENMUSSA

